

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

**Associations**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fondations d'entreprise**

**Fonds de dotation**

---

**Annonce n° 2287 - page 583**

**42 - Loire**

**FONDS DE DOTATION**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de la Loire.

**AMAD.**

*Objet* : faciliter la réalisation de projets concrets pour aider les personnes âgées, handicapées, ou en situation de fragilité ; pour ce faire, le fonds de dotation aura pour objet l'exercice d'une activité patrimoniale consistant à collecter les fonds et les libéralités, qui lui sont consentis, à les faire fructifier, pour financer directement des projets, ou à les redistribuer pour des associations d'intérêt général ou reconnues d'utilité publique ayant le même objet social, dont l'association AMAD ; le fonds de dotation pourra également organiser des opérations visant à accroître sa renommée et ses ressources ; il a vocation à recevoir des dons de toute personne physique ou morale, sans aucune condition d'appartenance à l'association AMAD ou au fonds de dotation AMAD.

*Siège social* : parc de Mûres, 18, rue Clément-Ader, 42160 Andrézieux-Bouthéon.

*Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé* : illimitée

*Date de déclaration* : 14 janvier 2016.